

ÉTÉ 2009 - OPÉRATION SAVOIR-NAGER A ATLANTIE



Au-delà de la prévention active des noyades, «Savoir-Nager» est un véritable enjeu de société. Cela induit un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes disponibles pour les enfants, Natation, bien sûr, mais aussi nautiques (jeux d'eau, piscine privé, voile, plongée, canoë, etc...). Ainsi, l'enseignement de la natation est devenu un impératif de sécurité individuelle et collective, notamment au regard du fort développement des activités physiques de pleine nature notamment en Lozère et un taux de pratique élevé.

Par ailleurs, une enquête concernant des élèves à l'entrée en sixième a démontré, à l'issue de tests, que près d'un enfant sur deux ne savait pas nager, dès lors que les élèves devaient réaliser des parcours sous l'eau.

D'autre part, l'enquête Noyades 2006 de l'Institut de Veille Sanitaire en FRANCE révélait 1 539 noyades dont 1 207 noyades accidentelles ; parmi lesquelles près de 350 enfants de moins de 12 ans et dont 54 sont décédés.

Dans cette conjoncture, la ville de Saint Chély d'Apcher et l'Espace Aquatique Atlantie ont souhaité adhérer à l'opération « Savoir-Nager » du Secrétaire d'Etat aux Sports en juillet et août 2009.

L'enjeu de cette opération est d'offrir aux enfants le bagage essentiel qui leur permet de pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité, identifiées par le test du «Sauv'nage» de l'Ecole de Natation Française. Cette action s'appuie sur l'ensemble des réseaux de ces Fédérations et sur les Collectivités qui souhaitent s'associer à ce dispositif.

C'est un stage d'apprentissage de 20 séances qui c'est déroulé en Juillet et Août; un groupe constitué de 13 enfants âgés de 7 ans ont répondu présent et ont pleinement adhéré au projet. Les cours sont gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros (somme identique sur tout le territoire Français).

Parmi les 13 enfants ayant passé le test du test « Sauv'nage », 7 enfants ont réussi le test qui atteste des compétences minimales permettant d'assurer sa propre sécurité dans l'eau, 5 enfants ont réussi 7 des 8 épreuves échouant à la dernière épreuve, l'Exploration de la profondeur qui consiste à Enchaîner une immersion, un déplacement vers le fond du bassin, une localisation et la saisie d'un objet et une remontée maîtrisée. 1 enfant a échoué 4 épreuves.

Félicitation à tous Cécilia, Pénélope, Marie, Marine, Maxence, Méline, Guillaume, Clara, Simon, Louisa Marie, Noé, Carole et Killian pour les efforts tout au long de ces 20 séances ; Mr MICHEL Gilles le Maître Nageur Sauveteur référent saluant en présence de Mr GILLES Guy Maire Adjoint aux Sports de la ville St. Chely d'Apcher ; les parents qui ont, avec un taux de présence de près de 81%, permis de créer les conditions de la réussite pour leurs enfants. Une initiative qui a reçu l'adhésion de tous : administration, élus, parents, enfants et qui ne demande que de se renouveler.